Stratégie nouvelle pour l'Asie

1994/2107(COS) - 13/07/1994 - Document de base non législatif

Cette communication de la Commission vise à définir la portée de la future politique européenne à l'égard de l'Asie. Selon ce document, d'ici l'an 2000, 400 millions d'Asiatiques auront un pouvoir d'achat au moins aussi élevé, sinon plus élevé, que les européens ou les américains. Ceci prouve que l'Union doit, de toute urgence, d'une part, modifier sa politique à l'égard de cette partie du monde, mais surtout doit renforcer sa présence économique en Asie afin de maintenir son influence prépondérante dans l'économie mondiale. L'Union doit s'efforcer, en outre, dans le contexte politique actuel (fin de la Guerre froide, etc.) de développer un dialogue politique avec l'Asie et de chercher les moyens permettant d'associer celle-ci à la gestion des affaires internationales (elle doit notamment suivre la situation des conflits régionaux -Corée, Spratly, Cachemire). En matière commerciale, ce document démontre combien il est de l'intérêt de l'Union de continuer à ouvrir les marchés de biens et de services et de surmonter les obstacles au commerce et aux investissements européens. Tous ces aspects ne doivent pas non plus occulter l'aspect développement qui continuera à caractériser la politique européenne à l'égard de l'Asie méridionale au-delà de l'an 2000. La communication propose donc la mise en place d'un programme coordonné prenant en considération ces différents aspects.